



**HAL**  
open science

## Master Droits français et étranger

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droits français et étranger. 2009, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. hceres-02029491

**HAL Id: hceres-02029491**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029491v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Masters – Vague D

## ACADEMIE : PARIS

Etablissement : Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne

Demande n°S3100018180

Domaine: Droit, science politique

Mention : Droits français et étrangers

## Avis Aeres

Appréciation (A+, A, B ou C) : A+

Avis global : (sur la mention et l'offre de formation)

Le master « Droits français et étrangers » poursuit des objectifs scientifiques et pédagogiques bien identifiés. Le parti qui est pris est celui de favoriser des enseignements tournés vers la pratique internationale. Ce diplôme prépare les étudiants, principalement, aux carrières judiciaires sans que cette majeure ne soit exclusive d'autres débouchés possibles.

Le master s'inscrit dans un environnement particulièrement favorable, bénéficiant notamment des nombreux partenariats que l'Université Paris 1 a su nouer avec de prestigieuses universités étrangères. Du reste, les deux premières années du cursus universitaire se déroulent dans une université étrangère et les deux suivantes, en vue de l'obtention du M1, à Paris 1. Cette option contribue à crédibiliser la formation en permettant aux étudiants d'accomplir un séjour de longue durée dans une université étrangère. Ce faisant, les étudiants obtiennent un M1 sanctionnant un parcours au fil duquel ils auront acquis une méthode de raisonnement et plus largement une culture juridique empreinte de comparatisme.

- Points forts :
  - Partenariats avec des universités étrangères prestigieuses avec lesquelles les relations de coopération sont souvent anciennes et toujours très fructueuses.
  - Un spectre large de « droits étrangers », à cet égard une offre de formation très complète.
  - Un cursus intégré avec les deux premières années à l'étranger, système favorisant la formation de juristes bilingues, compétents dans deux droits et culturellement très ouverts.
  - Présence, au sein de l'équipe pédagogique, d'universitaires et de praticiens des deux pays.
  - Pédagogie adaptée permettant un approfondissement et une interaction entre le professeur et ses étudiants.
- Points faibles :
  - Pas d'adossé direct à la recherche.
  - Durée du stage légèrement insuffisante (8 semaines).
  - Une évaluation par enseignement, en fin d'année ou de chaque semestre, serait sans doute utile.

## Avis par spécialité

Droit français et droit allemand

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A+

En partenariat avec l'Université de Cologne.



- Points forts :
  - Un accord ancien (1991) entre partenaires qui se connaissent bien et travaillent ensemble sans difficultés.
  - Des effectifs importants (entre 47 et 52 étudiants par an), malgré la difficulté pour les étudiants allemands d'intégrer une année à l'étranger (et à fortiori deux !) dans leur cursus juridique, très différent du nôtre.
  - Un bon encadrement pédagogique des étudiants.
  - Très bons résultats au M1, avec de nombreuses mentions.
  - Programme d'enseignement cohérent.
  - Une immersion dans la culture juridique étrangère pendant deux ans avant de venir à Paris 1 pour les deux années menant à l'obtention du M1. Véritable cursus intégré.

## Droit français et droit anglais

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A+

En partenariat avec King's College (Londres).

- Points forts :
  - Un accord très ancien (1978) jadis conclu par le professeur Tunc sous forme d'un accord dit de « double maîtrise », très novateur à l'époque. Une tradition de droit anglais très présente à Paris 1.
  - Une quarantaine d'étudiants chaque année.
  - Un bon encadrement pédagogique des étudiants.
  - Une immersion dans la culture juridique étrangère pendant deux ans avant de venir à Paris 1 pour les deux années menant à l'obtention du M1. Véritable cursus intégré.

## Droit français et droit espagnol

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A+

En partenariat avec l'Université Complutense de Madrid.

- Points forts :
  - Un accord datant de 1994 donnant une solide assise à cette coopération.
  - Accroissement du nombre d'étudiants.
  - Très bon taux de réussite des étudiants français.
  - Enseignements axés sur la pratique internationale.
  - Une immersion dans la culture juridique étrangère pendant deux ans avant de venir à Paris 1 pour les deux années menant à l'obtention du M1. Véritable cursus intégré.

## Droit français et droit italien

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A+

En partenariat avec l'Université de Florence.

- Points forts :
  - Accord existant depuis 2000.
  - Depuis 2006-2007, augmentation des effectifs : 30 étudiants par promotion (avant, ils étaient 20). Très faible taux d'abandon.
  - Très bon taux de réussite des étudiants français.
  - Des enseignements cohérents axés vers la pratique des affaires internationales.
  - Une immersion dans la culture juridique étrangère pendant deux ans avant de venir à Paris 1 pour les deux années menant à l'obtention du M1. Véritable cursus intégré.



- Recommandation :
  - Depuis 2005, création d'un M2 professionnel en droit français et italien, qui sera obligatoire pour les étudiants diplômés du M1 qui s'inscriront en M2 en 2011. La question se pose de savoir si un M2 est indispensable dès lors que les étudiants ont suivi déjà quatre ans de droit français et italien et surtout s'il est opportun de le déclarer obligatoire, certains étudiants souhaitant peut-être se spécialiser dans un domaine plus pointu du droit français. Sans doute les responsables veulent-ils s'assurer ainsi des effectifs corrects. Mais du point de vue de l'étudiant, l'intérêt peut être différent.

## Droit français et droit américain

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A

En partenariat avec les Universités de Columbia et Cornell.

- Points forts :
  - Un accord de partenariat depuis 1993 avec l'université Columbia, depuis 1994 avec l'université Cornell, universités de renom.
  - Obtention du M1 et du Juris Doctor américain.
  - Cohérence et qualité de l'enseignement.
- Point faible :
  - Des effectifs très faibles (entre 4 et 8 étudiants, suivant l'année), sans doute par difficulté de trouver des étudiants américains maîtrisant suffisamment le français. L'accord de coopération ne mentionne pas le nombre maximum d'étudiants admis à suivre le programme.
- Recommandation :
  - Rechercher les causes de la désaffection de ce programme et tenter d'y remédier.

## Master pro Droits français et italien

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A
- Points forts :
  - Apparemment, le premier semestre se fait à Paris 1 et le second à Florence avec soutenance d'un mémoire en Italie (tesa specialistica) en langue italienne avec un résumé en français.
  - Un stage et un rapport de stage.
- Point faible :
  - Faible volume horaire des cours (98 heures).

## Master pro Droits français et allemand

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A
- Points forts :
  - Choix de l'étudiant de faire cette année à Paris 1 ou à Cologne.
  - Pour ceux qui restent à Paris 1, enseignements de droit français des affaires et de droit allemand des affaires (pour le droit allemand, avec des enseignants de Cologne et des professionnels). Idem à Cologne. Un échange d'enseignants a lieu entre les deux universités partenaires.
  - Un choix car modules obligatoires, mais aussi modules optionnels.
  - Un stage obligatoire.
  - Un mémoire, qui permet d'apprendre à maîtriser la technique de la recherche.
  - Enseignements très axés sur le droit des affaires.



- Point faible :
  - Durée du stage qui pourrait être de trois mois au lieu de deux.

## Commentaires et recommandations )

- Une formation solide à maintenir et conforter dans ses cinq spécialités.